



Droit d'avoir acte de naissance de ses parents.

Par **eozen**, le **09/02/2016** à **09:26**

Bonjour,

Mon père a disparu mais sa commune de naissance ne répond pas à mes demandes de son acte de naissance, sans doute parce qu'il est né dans un village où il n'y a plus de service d'état civil.

Je voudrais notamment savoir s'il est mort et bien remarié.

Merci pour tout.